

## **Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19**

**Saint-Constant, le 9 avril 2020** – Pour faire suite aux points de presse donnés hier par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants. Tout d’abord, un mot du maire Jean-Claude Boyer :

« Chères citoyennes et chers citoyens,

Hier, le premier ministre Legault nous a mentionné que nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel, ce qui signifie que les mesures prises depuis le tout début de cette crise sans précédent semblent porter fruit jusqu’à maintenant. Ce fut enfin une bonne nouvelle à entendre en ces moments très difficiles pour nous toutes et tous. Nous devons toutefois ne jamais baisser la garde, car la bataille n’est pas encore gagnée.

Hier après-midi, lors d’une téléconférence avec la Régie intermunicipale de police Roussillon, nous avons été informés des interventions qui ont été effectuées dans les différentes villes qui sont desservies par la régie, pour aviser les gens de ne pas faire de rassemblement. Depuis le 15 mars, pour Saint-Constant, on parle de plus de 75 interventions qui ont dû être effectuées pour avertir certaines personnes de ne pas se rassembler. Malgré tous les points de presse tenus, toutes les communications envoyées sur le respect des mesures émises par le gouvernement : distanciation sociale, rester à la maison, ne pas se rassembler, limiter ses déplacements, etc. nous constatons malheureusement qu’il y a encore des gens qui ne respectent pas les directives.

Pour ces personnes qui ont été interceptées par le service de police, je vous lance un cri du cœur pour que vous participiez vous aussi, comme nous tous, à cet effort ultime pour sauver des vies. Je tiens à vous rappeler que depuis quelques jours déjà, les policiers remettent des constats d’infraction en cas de non-respect des consignes. Nous devons continuer rigoureusement à appliquer toutes les directives. Plus nous allons être disciplinés à le faire, plus rapidement nous en sortirons vainqueurs.

Il est aussi important de souligner que lorsque nous pourrons recommencer graduellement certaines activités, nous devons nous préparer à ce que la règle du respect du 2 mètres s’étende sur une longue période pour ne pas risquer de retomber dans une autre crise. Il nous reste encore du chemin à parcourir pour retrouver une vie normale, mais ne lâchons pas, nous allons-y arriver toutes et tous ensemble.

En terminant, puisque la période de confinement a été prolongée par le gouvernement en début de semaine, nous vous annonçons qu’au retour de la fin de semaine de Pâques, nous allons modifier quelque peu notre façon de vous tenir informés au quotidien. Étant donné que la crise risque de durer encore quelque temps, nous espacerons un peu nos communiqués et nous allègerons leur contenu. Nous allons vous informer de la procédure sous peu. Merci de votre précieuse collaboration! »

### **Fait saillant pour notre région :**

- Intervention par la Régie intermunicipale de police Roussillon pour 75 rassemblements et 10 commerces non essentiels encore ouverts.

Il n’y a, pour l’instant, aucune nouvelle mesure, mais nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu’à nouvel ordre.

### **Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :**

- Le premier ministre demande l’aide de l’opposition pour pouvoir tenir une session parlementaire afin de faire adopter le projet de loi le plus rapidement possible;

- Il y a eu des échanges avec plusieurs intervenants depuis l’annonce de la subvention pour pouvoir raffiner la position du gouvernement, inclure un plus grand nombre d’entreprises et aider plus de gens. Il réfère notamment aux OSBL et aux *start-ups*;
- Pour pouvoir bénéficier de la subvention salariale, les entreprises devront démontrer une baisse de 15 % pour le mois de mars, plutôt que le 30 % annoncé, afin de tenir compte du fait que les impacts de la COVID-19 ont commencé à se faire ressentir, pour plusieurs, seulement à la mi-mars;
- Les entreprises pourront également choisir les mois de janvier et février à titre de période de référence pour démontrer une perte de revenus;
- Pour les OSBL et les organismes de bienfaisance, le premier ministre comprend que leurs réalités sont différentes en matière de financement. Ils auront donc le choix d’inclure ou d’exclure les subventions gouvernementales au moment de calculer leurs pertes;
- Par cette subvention, le gouvernement donne aux entreprises jusqu’à 847 \$ par semaine pour chaque employé, rétroactivement au 15 mars;
- Le premier ministre et son équipe travaillent fort pour être capables de livrer cette subvention dans 3 semaines, peut-être plus tôt si tout va bien;
- Il reconnaît que certaines personnes ne sont toujours pas admissibles aux prestations annoncées, ou encore ont besoin de plus de soutien (les pigistes, les professionnels des soins à domicile ou ceux dont la prestation de travail a été réduite à 10 heures ou moins). Le gouvernement travaille à trouver des solutions et va aider ces personnes;
- Des mesures supplémentaires seront également annoncées pour aider les aînés les plus vulnérables;
- En ce qui a trait aux étudiants qui s’apprêtent à entrer sur le marché du travail, il y aura plusieurs mesures pour les aider – une subvention allant jusqu’à 100 % du salaire étudiant sera disponible – le programme sera également prolongé jusqu’à l’hiver puisque certains emplois commenceront plus tard que d’autres – comme beaucoup d’entreprises ont dû réduire les opérations, elles pourront engager des étudiants à temps partiel – le premier ministre demande à tous les employeurs de revoir leur mode d’opérations puisque selon le cas, ils pourraient engager des étudiants pour les aider (ex. : les livraisons);
- Hier, le gouvernement a reçu 500 000 masques N95 de la compagnie 3M, lesquels seront distribués un peu partout où le besoin est plus criant.

### **Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :**

#### **État de la situation :**

- 25 nouveaux décès (175 au total)
- 10 031 cas confirmés (691 de plus qu’hier)
- 632 personnes hospitalisées (49 de plus)
- 182 personnes aux soins intensifs (18 de plus)
- On voit la lumière au bout du tunnel et ça nous permet de commencer à préparer la prochaine étape : la réouverture des entreprises et des commerces – on n’est pas encore rendu là, mais ça ne nous empêche pas de nous préparer. On va rouvrir le robinet progressivement en essayant de ne pas revenir en arrière. Il y aura des règles pour les entrepreneurs, les municipalités, etc. pour s’assurer que nous ne soyons pas obligés de nous confiner à nouveau à l’automne;
- Quand on va rouvrir, il sera très important de se concentrer sur les entreprises qui sont capables d’assurer la distanciation sociale. On en a pour des mois avec la distance du 2 m;
- D’ici les prochains jours ou semaines, le premier ministre sera en mesure de redémarrer la construction résidentielle pour permettre de combler le retard dans la construction des maisons;
- Le gouvernement en est à analyser ce qui arrivera avec le transport en commun, les écoles et les garderies. Les employeurs devront être plus flexibles dans les horaires afin d’éviter les heures de pointe par exemple;
- Il est probable que les garderies et les écoles demeurent fermées jusqu’à la fin de l’année scolaire, puisqu’il sera difficile de respecter la règle du 2 m;
- Certains grands événements comme la Fête nationale et le Festival d’été de Québec n’ont pas déjà été annulés par les organisateurs. Toutefois, ne vous réjouissez pas trop vite, la règle du 2 m va s’étendre sur une longue période, il est donc peu probable que ces événements puissent avoir lieu;

- Avec le scénario le plus pessimiste, le Québec a suffisamment de lits et de respirateurs pour répondre aux besoins selon les projections sur les hospitalisations et le nombre de personnes aux soins intensifs;
- Le scénario du Québec est beaucoup plus proche du scénario des meilleurs pays comme l'Allemagne que les pays où il y a plus de morts. On peut être fiers de nos efforts, mais il ne faut surtout pas relâcher;
- Les personnes âgées sont plus à risque que les autres d'avoir de graves conséquences si elles attrapent le virus – 89 % des décès sont des personnes de 70 ans et plus et 50 % étaient dans des CHSLD. Il faut donc vraiment porter une attention particulière aux personnes âgées, qu'elles soient dans des résidences ou seules à la maison;
- La mission prioritaire du gouvernement est de protéger ceux qui ont construit notre Québec. En conséquence, le gouvernement a pris les mesures suivantes :
  - budget de 133 M\$ pour soutenir les milieux de vie dans le secteur privé;
  - distribution du matériel de protection dans toutes les résidences et tous les CHSLD;
  - dépistage prioritaire et systématique dans les milieux de vie des personnes âgées et vulnérables. Le gouvernement testera systématiquement tout le monde dans les CHSLD, incluant les employés et les résidents, pour bien connaître la situation et déterminer les endroits où c'est plus difficile.
- Des ressources en milieux hospitaliers seront déplacées vers les CHSLD et d'autres milieux de vie puisque les statistiques d'hospitalisations et de personnes aux soins intensifs le permettent :
  - 450 médecins vont être mis à contribution immédiatement;
  - des infirmières et infirmiers, des préposés aux bénéficiaires et des gestionnaires viendront également en renfort;
  - 500 infirmières se sont réinscrites au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;
- Pour les personnes âgées qui sont à la maison, idéalement aucun contact – on demande à celles et ceux qui vont leur porter de la nourriture de se tenir à 2 m et de ne pas en profiter pour avoir une jasette pendant qu'ils sont à la maison – il faut éviter d'aller voir nos parents plus âgés;
- Un immense merci au personnel travaillant dans les CHSLD et les résidences pour personnes âgées pour votre dévouement dans des circonstances très difficiles.

**« Chaque Québécois doit se visualiser dans les prochains mois à toujours rester à 2 m des autres personnes. C'est une nouvelle culture à adopter et il est important de comprendre qu'il ne sera pas question de se donner la main ou d'être trop proche des autres personnes à l'avenir. »**

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus) ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca) et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au [saint-constant.b-citi.com](http://saint-constant.b-citi.com).

– 30 –

**Source :** Service des communications  
Ville de Saint-Constant  
450 638-2010, poste 7460  
[communication@saint-constant.ca](mailto:communication@saint-constant.ca)